

L'essentiel

Synthèse des résultats de la consultation sur la transition énergétique « jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr » - 634 répondants

Pour chacun des 5 enjeux identifiés, la priorité la plus importante établit par les répondants, du 6 juin au 16 juin 2017, s'articule comme suit par ordre d'importance :

- rénovation énergétique, enjeu le plus important pour 37,38 % des répondants ;
- énergies renouvelables, enjeu le plus important pour 34,38 % des répondants ;
- alimentation locale, enjeu le plus important pour 22,23 % des répondants ;
- mobilités, enjeu le plus important pour 15,77 % des répondants ;
- valorisation des déchets, enjeu le plus important pour 13,24 % des répondants.

I. RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT

Les besoins exprimés en matière de rénovation énergétique des bâtiments concernent d'abord l'isolation thermique et phonique, puis la modernisation des modes de chauffage. Les répondants identifient la nécessité de recourir à des matériaux soucieux de l'environnement. Ils sollicitent des accompagnements personnalisés et simplifiés, et notamment des conseils en financement. Il est à noter que les locataires se sentent en général moins concernés et que les répondants domiciliés dans des logements récents se déclarent satisfaits de leur consommation énergétique.

Lorsque les répondants évoquent les actions qu'ils ont déjà mises en œuvre, le problème du financement revient de manière récurrente. Néanmoins, d'aucuns ont d'ores et déjà commencé à agir en isolant leurs combles, en changeant leurs huisseries ou en optant pour des matériaux peu consommateurs en énergie (bois de chauffage notamment). Les locataires tentent quant à eux d'influer sur les décisions de leurs propriétaires, et dans l'attente d'actions concrètes, surveillent leur consommation d'électricité.

Au titre des solutions locales, si les répondants préconisent un meilleur accès à l'information et un renforcement de la formation des artisans, le coût des travaux constitue le principal frein à la rénovation. Les collectivités locales sont citées au titre de leur rôle dans le développement des « éco-quartiers ». Enfin, si la Région s'avère très majoritairement perçue comme un soutien financier, les répondants attendent également d'elle qu'elle joue un rôle d'interface entre particuliers et professionnels, qu'elle fédère autour d'une ambition les collectivités locales (notamment les plus petites), voire organise des « contrôles verts » après travaux. Elle doit être le chef d'orchestre qui impulse une vision stratégique de la transition énergétique.

II. LES ENERGIES RENOUVELABLES

La plupart des répondants semblent convaincus de l'intérêt de passer aux énergies renouvelables (les avis sur les éoliennes demeurant toutefois très partagés), et à ce titre, évoquent très majoritairement l'isolation de leur logement. Outre un fort besoin en conseils techniques, leurs demandes concernent avant tout le financement des travaux. Les économies réalisées constituent certes un argument très fréquemment repris par les personnes déjà équipées ; pour autant, si nombre de répondants se déclarent prêts à payer plus cher leur énergie à condition qu'elle soit d'origine renouvelable, d'autres affirment ne pas pouvoir investir dans ce domaine par manque de moyens.

En guise de solutions locales, les répondants préconisent de lutter contre le gaspillage d'énergie, d'inciter à la réduction des consommations et de supprimer les éclairages la nuit (villes, enseignes, parking). Ils sollicitent également des aides à la construction de « maisons autonomes », dotées de panneaux solaires, de récupérateurs d'eau, de chauffe-eaux, etc. Enfin, le développement d'autres filières est suggéré (filière bois, géothermie, méthanisation), mais surtout un plus large recours à l'énergie hydraulique. Plus globalement, les énergies renouvelables doivent être gérées au niveau communal, voire régional, plutôt que confiées aux industriels privés.

La Région se doit de montrer l'exemple en promouvant les énergies renouvelables au travers de grandes campagnes de communication, en équipant ses propres bâtiments de panneaux photovoltaïques et en soutenant les associations. Nombre de répondants souhaitent qu'elle soit facilitatrice de projets, allège ses procédures administratives, voire crée un label à l'intention des entreprises les plus impliquées. Enfin, la Région est également invitée à favoriser le financement participatif.

III. L'ALIMENTATION LOCALE

Les répondants se déclarent prêts à contribuer au développement de l'alimentation locale au travers de trois actions : manger bio, consommer local et acheter des produits sains. Très majoritairement, ils expriment leur souhait de se tourner vers des produits bio, de préférence produits localement (circuits courts et filières de proximité). En effet, la qualité des produits consommés leur importe beaucoup (absence de pesticides, d'additifs, de conservateurs, d'OGM, de produits chimiques). D'aucuns évoquent également la lutte contre le gaspillage chez soi comme dans les cantines scolaires. Enfin, nombre de répondants déclarent privilégier les achats de saison et à la ferme, voire ne fréquentent pas du tout les grandes surfaces. Beaucoup signalent être prêts à payer plus cher pour consommer des produits sains.

En termes de solutions locales, les répondants invitent les cantines d'écoles et d'entreprises à s'approvisionner au niveau local et en produits bio. Ils suggèrent diverses actions en faveur de l'agriculture biologique (aides financières, communication, facilités d'installation, mises en réseau) et proposent de développer les marchés de producteurs locaux, puis de mieux informer les consommateurs sur leurs offres, voire même de les subventionner. Dans le même temps, les répondants conseillent de favoriser le « cultiver soi-même », au sein de potagers, de jardins familiaux/partagés ou de « fermes-cueillettes ». Afin de rapprocher les producteurs et consommateurs, il est proposé de soutenir les AMAP et les coopératives de producteurs locaux. Enfin, le développement de l'alimentation locale nécessite d'éduquer les enfants à la cuisine et à la lutte contre le gaspillage, tout en les sensibilisant au recyclage des déchets.

La Région se doit, en la matière, de montrer l'exemple, en favorisant le bio et la production locale dans les marchés d'alimentation qu'elle gère comme dans les cantines. Plusieurs répondants proposent en outre que la Région mette en place un plan Déchets visant à sensibiliser au gaspillage dans les lycées, les écoles et les administrations. Le rôle de la Région en matière de communication et de sensibilisation pourrait en outre se traduire par la création d'un site Internet qui associerait les producteurs locaux et AMAP à une action de promotion des produits du terroir, tout en localisant leurs points de vente. Enfin, nombre de répondants souhaitent que les agriculteurs bio soient aidés, par exemple au travers d'un accès facilité au foncier, de formations et d'une défiscalisation de leurs produits. En résumé, la Région devrait tendre vers l'autarcie alimentaire en favorisant les circuits courts.

IV. LES MOBILITES

La perception des mobilités varie selon l'origine des répondants : en zone rurale, les besoins concernent les transports en commun (passages plus fréquents et tarifs plus abordables), tandis qu'en zone urbaine, les demandes portent sur des pistes cyclables mieux sécurisées et plus



nombreuses. Tous les répondants sollicitent en revanche des aides financières au titre de l'achat d'un véhicule propre. Une augmentation du nombre de plateformes dédiées au covoiturage est également souhaitée.

Les répondants se déclarent prêts à acquérir un véhicule propre, généralement électrique, tout comme à réduire leur utilisation de véhicules individuels (en favorisant la consommation locale et par Internet), voire à adopter une conduite écoresponsable. Beaucoup rappellent néanmoins à quel point il s'avère difficile de se passer d'une voiture en zone rurale.

L'amélioration de l'offre de transports en commun, la promotion du covoiturage et le développement des véhicules électriques constituent les solutions locales les plus plébiscitées. Outre un effort pédagogique, les répondants sollicitent, en zone rurale, des aides à l'achat de véhicules électriques ainsi que des primes au covoiturage, et en zone urbaine, des transports en commun électriques, plus fréquents et mieux adaptés aux horaires des écoles et entreprises. Le coût des transports en commun constitue toutefois une problématique importante. Enfin, les répondants identifient la nécessité d'une cohésion intercommunale et d'une évolution des comportements individuels que des actions collectives, notamment au sein des écoles, pourraient favoriser.

La Région est perçue comme un acteur essentiel de la mobilité : elle doit proposer des aides financières, mais aussi coordonner le développement du transport multimodal. Il lui faut inciter les collectivités à investir et aider à la prise de conscience des citoyens. Enfin, la Région est également attendue dans le développement des circuits courts et la promotion du télétravail.

V. LA VALORISATION DES DECHETS

Les besoins exprimés concernent majoritairement la réduction des emballages. Si le tri des déchets semble acquis par une majorité de répondants, certains demandent plus d'informations, ainsi qu'une sensibilisation à la consommation responsable, voire une taxe d'incitation. Les avis sur le ramassage des déchets s'avèrent en revanche plus partagés (les modalités d'accès aux déchetteries sont notamment critiquées). En ville, l'absence de composteur public est souvent regrettée.

En termes d'actions déjà mises en œuvre, les répondants évoquent en premier lieu le tri, puis le compostage, mais aussi la réduction de leur consommation au travers d'un changement de mode de vie. Pour aller plus loin, une meilleure sensibilisation notamment des élèves et des syndicats de copropriétés semble indispensable, sachant que pour beaucoup de répondants, seules des sanctions permettront de réels changements de pratiques. En amont, une réduction des déchets « à la source » est préconisée. Les répondants proposent par ailleurs de renforcer encore l'aménagement du territoire en matière de points de collecte, de composts collectifs, de bennes de déchets verts, etc. Le soutien aux associations et filières industrielles du recyclage est également mis en avant.

Une fois encore, la Région doit jouer un rôle de chef de file, notamment en initiant des actions de communication et de promotion. Si cette incitation ne s'avère pas suffisante, d'aucuns proposent de rendre le tri obligatoire en introduisant une forme de « bonus/malus environnemental », et d'encourager les filières de tri par une « fiscalité verte ». Enfin, la distribution de composteurs, de poules et de poubelles de tri est largement plébiscitée.

Conclusion

Nombre de répondants ont apprécié la démarche de consultation organisée par la Région, au regard de l'urgence et de la priorité à donner à la transition énergétique. Le sujet le plus polémique — et le plus cité — reste l'énergie éolienne : très critiquées par certains, les éoliennes sont aussi très attendues par d'autres. La Région doit promouvoir et mener la transition énergétique sur son territoire, en informant les citoyens de manière pédagogique, c'est-à-dire sans les faire culpabiliser.

